

## Propositions de la Direction lors de la deuxième réunion du 11/05/2023 :

### Une prime PPV distribuée en juin/juillet 2023 :

- Une prime nette de **1000 €** pour les rémunérations totales **inférieures à 35.000 €**.
- Une prime de **650 €** pour les rémunérations **inférieures ou égales à 60.000€**.
- Une prime de **400 € jusqu'à 80.000 €**

### Augmentation collective de salaire :

- **Aucune proposition de la Direction.**

### Revalorisation du ticket Restaurant :

- Revalorisation du ticket Restaurant au 1er juillet 2023 pour une valeur faciale de **10€84**.

### Forfait Mobilité durable :

- Mise en place d'un forfait de mobilité durable avec une allocation forfaitaire annuelle de 200€ (soit l'équivalent de 20€/mois sur 10 mois), pour tout collaborateur qui utilise des engins motorisés non thermiques pour se rendre à son lieu de travail (vélos y compris ceux à pédalage assisté, scooters et trottinettes électriques, autopartage avec un véhicule électrique ou hybride, covoiturage...).
- Il sera cumulable avec la prime de transport à concurrence de 800 euros par an.

## Contre-proposition de l'intersyndicale lors de cette réunion du 11/05/2023 :

### PPV (prime de partage de la valeur) :

**Les Organisations Syndicales, souhaitant améliorer le pouvoir d'achat des salariés HSBC CE, se focalisent sur une seule et unique proposition :**

- Une prime nette de **1500 €** pour les rémunérations totales **inférieures à 35.000 €**.
- Une prime de **1000 €** pour les rémunérations **inférieures ou égales à 60.000€**.
- Une prime de **650 € jusqu'à 80.000 €**

### Le ressenti FO HSBC sur les autres mesures :

#### Augmentation collective de salaire :

- La Direction HSBC CE n'a pas l'intention de revenir à la table des négociations avant octobre 2023 (NAO).

#### Augmentation du ticket Restaurant :

- C'est de la poudre aux yeux, des « mesurette » que la Direction veut mettre en place.

#### Forfait Mobilité durable :

- C'est de la poudre aux yeux, des « mesurette » que la Direction veut mettre en place.

## Contre-proposition de la Direction du 11 mai 2023 :

- Une prime nette de **1200 €** pour les rémunérations totales **inférieures ou égales à 35.000 €**.
- Une prime de **800 €** pour les rémunérations **inférieures ou égales à 60.000€**.
- Une prime de **500 € jusqu'à 80.000 €**.

⇒ **Que pensez-vous des propositions de la Direction ?**

[Exprimez-vous@fo-hsbc.fr](mailto:Exprimez-vous@fo-hsbc.fr)

